

Bonjour à vous, membres de l'Alliance des associations de retraités,

Voici le numéro d'Info Alliance qui contient la convocation et l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle que l'AAR tiendra le 23 mai 2018 à Drummondville. Nous vous attendons nombreux. Nous vous demandons d'inscrire vos représentants qui participeront à l'AGA afin de nous faciliter l'organisation de celle-ci. Voici le nom et l'adresse courriel du secrétaire du conseil pour inscrire vos représentants : Ghislain Gauthier [gisgo@ca.inter.net](mailto:gisgo@ca.inter.net)

Sujets traités dans cet Info Alliance :

- 1- Convocation à l'Assemblée générale annuelle 2018
- 2- Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle du 23 mai 2018
- 3- Extraits des Statuts et Règlements de l'AAR concernant les postes électifs
- 4- Formulaire de mise en candidature pour un poste d'administrateur à l'AAR
- 5- Activité sur les assurances collectives qui se tiendra dans la matinée du 23 mai
- 6- Compte-rendu de la réunion de la Tribune des retraités tenue le 25 janvier 2018
- 7- Revue de presse

## 1- Convocation à l'Assemblée générale annuelle 2018



### ALLIANCE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITÉS

---

**25 avril 2018**

#### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

#### **CONVOCATION**

Aux présidentes et présidents des associations membres,  
Aux représentantes et représentants,

**Assemblée générale annuelle de l'Alliance des Associations de Retraités  
Mercredi le 23 mai 2018 à Drummondville à compter de 9 h 30 à  
l'Hôtel Best Western Universel,  
915, rue Hains, Drummondville**

**Mireille Beaulac, présidente du conseil**

Les membres du Conseil d'administration vous convoquent à l'assemblée générale annuelle de L'Alliance des associations de retraités de 2018 qui se tiendra comme l'année dernière à l'Hôtel Best Western Universel de Drummondville le 23 mai 2018. Avec cette convocation, vous recevez également des informations sur les postes en élections, le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle ainsi que sur l'activité sur les assurances qui se tiendra en avant-midi. Des membres du conseil seront présents pour vous accueillir à compter de 9 h 00.

## 2- Assemblée générale annuelle du 23 mai 2018 à 13 :30

#### **Projet d'ordre du jour**

1. Mot de bienvenue de la présidente du conseil
2. Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée
3. Constatation de la régularité de l'assemblée et du quorum
4. Lecture de l'ordre du jour et adoption
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 24 mai 2017
6. Rapport du président
7. Rapport du trésorier
8. Rapports et informations diverses
9. Entérinement des actes administratifs du CA de l'AAR
10. Élections : 4 postes sont en élection

Les personnes dont les mandats prennent fin en 2018 sont :

- Mireille Beaulac APRQ
- André Gagnon AREF
- Jacques Thibault ACREQ
- Daniel Poirier APER

11. Questions et commentaires

12. Levée de l'assemblée

*\*Note : Dîner sur place aux frais des participants.*

### 3. Extraits des Statuts et Règlements de l'AAR concernant les postes électifs

(On peut retrouver les Statuts et règlements sur le site de l'AAR au [www.alliancedesassociationsderetraites.org](http://www.alliancedesassociationsderetraites.org))

**4.03 Durée des fonctions :** Chaque administrateur entre en fonction à la clôture de l'assemblée au cours de laquelle il a été déclaré élu. Il demeure en fonction pendant deux (2) ans, jusqu'à l'expiration de son mandat ou jusqu'à ce que lui ou son successeur ait été nommé ou élu.

Chaque année, à une assemblée annuelle, la moitié des administrateurs terminent leur mandat de deux (2) ans et sont soumis à l'élection en alternance avec l'autre moitié.

#### **4.04 Éligibilité :**

Seuls les représentants d'une association qui est membre en règle de l'Alliance depuis au moins trente (30) jours de calendrier sont éligibles à un poste d'administrateur. Les administrateurs dont le mandat prend fin sont rééligibles.

#### **4.05 Élection :**

Des élections, pour les postes vacants d'administrateurs, se tiennent à chaque année à l'assemblée générale annuelle. Les administrateurs y sont élus par et parmi les représentants des associations membres actifs en règle.

Dans le cas où il y a plus de candidats que le nombre de postes d'administrateurs à combler, l'élection se fait par scrutin secret à majorité simple.

Dans le cas où le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre de postes d'administrateurs à combler, les candidats sont élus par acclamation. Le conseil d'administration comble les postes laissés vacants.

Dans le cas d'égalité des votes pour le dernier candidat à élire, le président d'élection peut déposer un vote prépondérant ou peut demander un second scrutin.

Le conseil d'administration propose une ou un président(e) d'élection qui doit être entériné par les membres lors de l'assemblée générale.

#### **4.11 Procédure d'élection et mise en candidature :**

Le conseil d'administration établit les règles et la procédure électorale pour l'élection des administrateurs qui a lieu à l'assemblée annuelle des membres.

Tout représentant qui répond aux critères d'éligibilité de l'article 4.04 et qui veut poser sa candidature doit le faire par écrit à l'adresse connue de l'Alliance, au moins sept (7) jours de calendrier avant la date de l'assemblée générale annuelle.

#### **4. Formulaire de mise en candidature**

Le formulaire a déjà été expédié par le secrétaire de l'AAR le 14 avril 2018 et une nouvelle copie du document est jointe à cet envoi.

#### **5. Activité sur les assurances collectives qui se tiendra dans la matinée du 23 mai**

Les informations concernant l'atelier suivront dans un autre document qui vous sera expédié dans les prochains jours. La personne ressource sera M. Augustin Verstraelen de l'AREF.

#### **6. Compte-rendu de la réunion de la Tribune des retraités tenue le 25 janvier 2018**

Le compte rendu de la réunion de la Tribune est joint au présent envoi.

#### **7. Revue de presse**

Éducation, DIRECTEUR D'ÉCOLE? JE PASSE MON TOUR

[http://plus.lapresse.ca/screens/7fc00288-51ed-4d19-b0da-2968cecd3998\\_7C\\_0.html?utm\\_medium=Email&utm\\_campaign=Internal+Share&utm\\_content=Screen](http://plus.lapresse.ca/screens/7fc00288-51ed-4d19-b0da-2968cecd3998_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen)

N'oubliez pas d'inscrire vos représentants à l'AGA de 2018 de l'AAR  
auprès de Ghislain Gauthier à  
[gisgo@ca.inter.net](mailto:gisgo@ca.inter.net)

Mireille Beaulac, pour le conseil d'administration de l'AAR

[mireille.beaulac@aprq.ca](mailto:mireille.beaulac@aprq.ca)

30 avril 2018